



MAIRIE
DE
VILLEDIEU
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Élisabeth Bertrand ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Samuel Charpentier ; Mireille Dieu, première adjointe ; Ludovic Girard ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Gérard Martin, deuxième adjoint ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint.

Était absent excusé : Étienne Renet, quatrième adjoint, ayant donné procuration à Pierre Arnaud.

Olivier Sac-Delhomme est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 48

Olivier Sac-Delhomme donne lecture du compte rendu du conseil municipal du mercredi 19 novembre 2014.
Unanimité.

I. ADHESION AU SERVICE COMMUN DES AUTORISATIONS DES DROITS DES SOLS AVEC LA COPAVO

Le maire rappelle que l'État se désengage et que la direction départementale du territoire n'existera plus à compter du 1^{er} janvier 2015. Les petites communes n'ayant pas les moyens de créer un service instructeur pour les autorisations des droits des sols, deux propositions avaient été faites, de la part de la mairie de Vaison-la-Romaine et de la part de la Copavo. Lors du conseil municipal du 30 octobre 2014, il avait été décidé à la majorité de confier cette compétence à la Copavo. Le conseil communautaire du 17 novembre 2014 a créé ce service, qui sera opérationnel à compter du 1^{er} avril 2015. Il convient désormais de prendre une délibération en conseil municipal pour adhérer à ce service commun et de valider la convention précisant les modalités de fonctionnement du service commun ADS ainsi que les rôles et obligations respectifs de la Copavo et des communes.

La délibération approuvant l'adhésion au service commun des autorisations des droits des sols avec la Copavo, ainsi que la convention s'y rapportant, est acceptée à 12 voix pour et 1 contre.

II. INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUEES AUX RECEVEURS MUNICIPAUX POUR 2014 : MME FINCK ET MME VERNEY

Comme chaque année, nous avons reçu le décompte pour le paiement des indemnités de conseil aux receveurs municipaux. En 2014, suite au départ de Mme Blas, deux personnes ont rempli les missions de receveur municipal, Mme Catherine Finck pendant 157 jours et Mme Christine Verney pendant 180 jours.

Pour Mme Catherine Finck, le montant de l'indemnité proposée s'élève à 178,80 € brut, soit 163,16 € net.

La délibération octroyant l'indemnité à Mme Catherine Finck est approuvée à 4 voix pour, 3 contre et 6 abstentions.

Pour Mme Christine Verney, le montant de l'indemnité proposée s'élève à 204,99 € brut, soit 187,05 € net.

La délibération octroyant l'indemnité à Mme Christine Verney est approuvée à 8 voix pour, 2 contre et 3 abstentions. Un courrier demandant des améliorations du service rendu sera joint à la présente délibération.

III. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 COMMUNE

Le maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de virer les crédits suivants en vue de pouvoir payer les factures relatives à l'entretien des sources Saint-Laurent et Saint-Claude et d'ajouter les crédits nécessaires au paiement des intérêts d'emprunts de l'emprunt renégocié début 2014.

Compte dépenses :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
66	66111	/	Intérêts réglés à l'échéance	+ 11 610,00 €
23	2315	146	Sources	+ 300,00 €
65	657364	/	Charge à caractère général	- 11 610,00 €
23	2315	131	Salle polyvalente	- 300,00 €

Unanimité.

IV. COMPTE RENDU DU TRAVAIL EFFECTUE PAR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Finances :

- Gérard Martin informe le conseil que le travail de suivi de la trésorerie démontre que l'on finira l'année en positif.
- Lors du dernier congrès des maires, il a été question de la dotation globale de fonctionnement, en effet l'État a programmé une baisse d'environ 30 % d'ici 2017, soit pour Villedieu, environ 20 000 €. La baisse annoncée pour 2014 devait être de 3,4 %, mais nous avons constaté une baisse de 8,3 %. Claude Haut, lors de sa venue, nous a promis d'éclaircir ce point.

École : Rosy Giraudel fait le point sur le lancement des activités périscolaires :

- Une réunion a eu lieu le lundi 15 décembre au sujet du TAP, seuls quelques parents d'élèves étaient présents.
- La réflexion sur les nouveaux horaires pour l'an prochain est engagée, mais cela semble compliqué.
- Lors de la prochaine période, il sera proposé plusieurs activités : échecs, contes, arts plastiques, peinture, théâtre, bibliothèque et grands jeux.

Urbanisme :

- Samuel Charpentier informe le conseil municipal que l'enquête pour la réhabilitation du bar a été lancée et qu'il y a déjà beaucoup de retours. C'est intéressant que les Villadéens jouent le jeu. Un compte rendu sera fait lors du prochain conseil municipal et les discussions sur les grandes lignes qui se dégagent pourront commencer.
- Ludovic Girard précise qu'il n'y a rien de nouveau pour l'aménagement des zones. Des rendez-vous sont prévus avec des spécialistes pour obtenir des conseils sur l'aménagement des différentes zones.
- Sylvie Bouffiès demande quand le local du Villadeï pourra être loué et propose de mettre des panneaux « à louer » sur le local et éventuellement une annonce sur internet.

Communication, culture, jeunesse, sport et tourisme :

- Ludovic Girard informe que les pochoirs et autocollants pour le balisage du sentier de randonnée sont arrivés. Dès que les plaquettes seront prêtes, elles seront posées.
- Olivier Sac-Delhomme informe que le bulletin municipal devait être fini ce week-end. Il sera envoyé par mail à chaque conseiller pour relecture et avis. Si besoin est, une réunion de relecture sera fixée en début de semaine.

Voirie :

- Jean-Laurent Macabet informe que les travaux de goudronnage du bas du chemin du Moulin et du haut du chemin du Connier sont terminés. Les travaux de canalisation du fossé du Connier sont en cours.
- Un devis a été demandé pour la réfection du chemin de la Girelle.
- Concernant l'impasse Jacomet, Jean-Laurent Macabet précise que les travaux seront certainement réalisés parallèlement aux travaux de réhabilitation du bar.

Services techniques :

- Daniel Labit-Barthalois informe le conseil que les travaux d'enfouissement des câbles électriques rue de l'Hôpital sont en cours, ils s'achèveront par la suppression du câble qui passe au-dessus de chez Mme Luciani, route de Vaison.

- Suite à l'intégration de la Copavo au syndicat d'électrification vauclusien, les aides financières accordées pour l'éclairage public risquent de ne pas être maintenues. De même, toute extension de réseau suite à l'ouverture d'une zone ou à la création d'un lotissement ne sera plus subventionnée, et sera à la charge de la commune ou du lotisseur.
- Le prix de l'eau au m³ va augmenter de 6 %, ce qui fera environ 9 € par an et par foyer.
- Olivier Sac-Delhomme informe que les plaques de rues ont été rénovées par Rémi Lavaud, la rénovation de la plaque du monument aux morts est en cours.
- La haie de cyprès, route de Vaison, près de chez Jacky Barre, a été taillée.
- Olivier Sac-Delhomme informe du projet de repeindre la salle Pierre Bertrand. Les couleurs ont été choisies en accord avec le carrelage existant.

CCAS : Élisabeth Bertrand précise que deux interventions pour la boutique alimentaire sont en cours.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A. Rencontre avec Claude Haut

Claude Haut est venu en mairie le vendredi 12 décembre dernier. Le point a été fait sur les différentes subventions que la commune pourrait obtenir.

B. Vœux du maire

Les vœux du maire auront lieu vendredi 9 janvier 2015 à 18 h 30 à la Maison Garcia. Les invitations vont être envoyées.

C. Personnel communal

Mireille Dieu informe le conseil municipal que les fiches de poste et les entretiens professionnels fixant les objectifs annuels pour chaque agent, doivent être réalisés pour le 31 janvier 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 22 janvier 2015 à 20 h 30.